

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2647 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RHAREF EL MUSTAFA

Date de naissance :

03/11/1957

Adresse :

30, Bd. JAMAOUI NR 09 -  
RIVIERE / CASABLANCA

Tél. :

066 918 9251

Total des frais engagés : 129,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/11/2020

Nom et prénom du malade :

RHAREF YOUSSEF

Age : 65

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

LéSION CUTANÉE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

10/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RHAREF YOUSSEF

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/20 S		1	300 Dh	 Dr. ALLALI GOFTI Souad Venereologue Dermato 93, Bd. Al Massira Al Khadra 29.98.21.29 / 80 - Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL- JALIL ement Assas nca - Tel: 0522 93 46 32	10/11/20	729,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS DE MÉNAGE**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a circular DNA molecule with two complementary strands forming a double helix. The molecule is divided into 16 numbered segments, labeled A through P around the perimeter. Segments A, C, E, G, I, K, M, and O are on the top strand, while B, D, F, H, J, L, N, and P are on the bottom strand. The segments are arranged in a clockwise direction starting from segment A at the top.

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur f  
Der

Maladies 6 118001 070800

Maladies Sexuellement

Cosmetologie - LASER

Diplômée de la Faculté de Médecine  
de Besançon (France)

✓

TETRALYSAL 300 mg  
Boîte de 16 gélules  
AMM N°26 DMP/21/NCV  
P.P.V : 69,00 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc  
6 118001 070800

سهام

الجلدية

90,80

لizer

من (فرنسا)

Astaph 500mg/24 gélules

Barcode  
6 118000 090144

Casablanca le,

10/11/20

V2 R HAREF young

50,00  
90,80



- Astaph 500 : inst, midi

4x69,00

TETRALYSAL 300 mg  
Boîte de 16 gélules  
AMM N°26 DMP/21/NCV  
P.P.V : 69,00 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc  
6 118001 070800

✓

et 1 le soir pdt 10j.

sal 300 : 1 le —

TETRALYSAL 300 mg  
Boîte de 16 gélules  
AMM N°26 DMP/21/NCV  
P.P.V : 69,00 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc  
6 118001 070800

✓

00,68

SD18 033  
PER LOT

3 160929 9010

au milieu du

2 mois (avril à mai)

il p... la tablette

ERYFLUID 4%  
LOTION FL 100 ML  
P.P.V : 67DH20  
PER 06/2022

ERYFLUID 4%  
LOTION FL 100 ML  
P.P.V : 67DH20  
PER 08/2022

6 118000 01

6 118000 010630

et : 2 appr je j...  
et 20

93، شارع المسيرة الخضرا - إقامة السرور - الطابق الرابع (قرب محطة طوار  
4ème étage (à Côté de la station Total) - Tél. : 05 22.98.21.29 / 80 - Casablanca

- Demofix ml ;  
86,70



Dr JAD 3 x



86,70

+ - Zonac lotion : 1 xl

34,70 ~~42~~ m le do.

- Skinosalic lotion SV

an dech

729,10

Docteur ALLALI GOFTI Souad  
Dermato - Venereologue  
93, Bd. Al Massira Al Khadra  
Tél : 022 98.21.29 / 80 - Casablanca

CESEBIA CASABLANCA - TEL. 0522 98 46 33  
P.T.T. - 18.11.11 - 18.11.11 - 18.11.11  
ANCIENNE AY-NA

30g

LOT : 9012

UT. AV : 03-23

P.P.V : 34 DH 70

**Skinosalic®**

Lotion

Voie cutanée

éstaméthasone (dipropionate)  
acide salicylique.

LOT : 9609  
UT. AV : 06-23  
P.P.V : 34 DH 70

**Skinosalic®**

30g